

Cumunicatu di stampa

Di u Presidente di l'Assemblea di Corsica

Conditions intolérables du transfert de Franck PAOLI

J'entends aujourd'hui réagir au sujet des conditions du transfèrement de Franck PAOLI de la maison d'arrêt d'Aiacciu vers Paris. Les différents témoignages recueillis, dont celui de son avocat, font état du fait que ce jeune homme a été transporté menotté, entravé, les yeux bandés et cagoulé.

Cette pratique constitue une atteinte grave à la dignité humaine que nous ne pouvons pas accepter.

Elle semble d'autant plus incompréhensible qu'elle intervient alors que notre majorité œuvre depuis bientôt deux ans à l'apaisement de la situation en Corse.

Je renouvelle mon soutien à Franck PAOLI ainsi qu'à sa famille et saisis dès à présent le ministre de la justice.

